



Assemblée générale de parents

Mercredi le 21 septembre 2022 à 19h
À la bibliothèque de l'école le P'tit-Bonheur

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Monsieur Jean-Paul Ndoreraho, président du Conseil d'établissement, se présente et souhaite la bienvenue aux gens présents à notre assemblée générale.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jean-Paul Ndoreraho, président du Conseil d'établissement, fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 21 septembre 2022.

Il est proposé par madame Jessica Lacoursière, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

3. Désignation d'une secrétaire

Madame Geneviève Allard est désignée comme secrétaire de l'assemblée générale.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2021

Monsieur Jean-Paul Ndoreraho, président du Conseil d'établissement, fait la lecture du procès-verbal du 22 septembre 2021.

Il est proposé par madame Maggie Bouchard, d'approuver tel que déposé, le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2021.

5. Explications sur la composition et les fonctions

Monsieur Jean-Paul Ndoreraho, président du Conseil d'établissement, présente le rapport annuel de l'école. Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique la composition du Conseil d'établissement, du Comité de parents, de l'organisme de participation des parents (O.P.P) et du conseil d'administration du Centre de service scolaire.

6. Élection au conseil d'établissement et au Comité de parents

6.1. Nomination d'un président d'élection

Madame Maggie Bouchard est désignée pour être la présidente d'élection.

6.2. Nomination d'une secrétaire d'élection

Madame Marie-Claude Fortier est désignée comme secrétaire d'élection.

6.3. Mises en candidature

Madame France Beaudry explique la procédure de mises en candidature et de l'élection.

6.4. Élections des parents au conseil d'établissement (3 postes de 2 ans)

- Monsieur Jean-Paul Ndoreraho est proposé par madame Espérance Mukalisa et est élu pour 2 ans.
- Madame Geneviève Allard est proposée par madame Sarah-Geneviève Trépanier et est élue pour 2 ans.
- Madame Sophie Marcotte se propose et est élue pour 2 ans.
- Madame Jessica Lacoursière est proposée par madame Maggie Bouchard et est élue comme substitut et sera présente seulement si un membre est absent.
- Madame Sarah-Geneviève Trépanier et madame Louiza Bencheikh se proposent et sont élues comme substitut et seront présentes seulement si un membre est absent.

6.5. Élection du représentant au Comité de parents et de son substitut

- Madame Sophie Marcotte se propose comme représentante au Comité de parents et est élue.
- Madame Geneviève Allard est proposée par madame Maggie Bouchard et est élue comme substitut.

7. Formation d'un organisme de participation des parents (O.P.P.)

Il est proposé par madame Espérance Mukalisa, et appuyé par madame Jessica Lacoursière de ne pas former d'O.P.P.

8. Comité consultatif EHDAA/CSS

Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique le fonctionnement et la composition de ce comité.

9. Date de la première réunion du conseil d'établissement

La date de la première rencontre sera le 11 octobre 2022.

10. Formation obligatoire

Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique que la formation est obligatoire pour tous les membres du Conseil d'établissement.

11. Questions de l'assemblée

Il n'y a aucune question.

12. Levée de l'assemblée

Madame Maggie Bouchard propose la levée de l'assemblée générale à 20h03.

France Beaudry
Directrice

Jean Paul Ndoreraho
Président du C.É 2021-2022